



Organisme de formation : AM&JT, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 représentée par : Médéric Adam & Julien Tabore

JE LANCE MON ACTIVITE DE COURTIER D'ASSURANCES (IAS)

Public visé

Créateur/rice d'entreprise
Conseiller en assurances
Personne en reconversion professionnelle

Objectifs de la formation

Acquérir les fondamentaux nécessaires pour créer son activité (courtage et agent d'assurance)
Savoir développer un portefeuille client ou/et racheter un cabinet
Connaître les aspects juridiques essentiels (convention de courtage)

Contenu de la formation

Premier axe : je crée mon activité
Deuxième axe : je maîtrise les connaissances pour développer mon activité.

1. Méthodologie pour lancer son activité
2. La stratégie de développement marketing
3. Les fondamentaux juridiques

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone
Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h par chat, téléphone ou email
Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé
Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Evaluation – Sanction - Durée

QCMs final (obtenir un score supérieur à 80%) + atelier de production
Délivrance d'une attestation automatique après 30h et l'obtention du QCM
Durée de la formation : 30h (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Formez-vous sur notre réseau en ligne, **Loi ALUR**, Formations **DDA & IAS**, formation **IOBSP**



Maformation**IOBSP**

www.maformationimmo.fr | www.maformationassurance.fr | www.maformationIOBSP.fr